

B M E C T E ENSEMBLE

La lettre de l'OLTR N°2 Décembre 2004

Le mot du rédacteur

Où en sommes nous ?

L'OLTR est aujourd'hui une association incontournable non seulement en France mais en Europe occidentale et même plus. Comme le rappelait le métropolitain Cyrille de Smolensk dans son exposé lors du dernier concile des évêques du patriarcat de Moscou, "l'objectif de cette association consiste à contribuer autant que possible au rapprochement entre l'Exarchat, l'Eglise Orthodoxe russe et l'ERHF, cela ayant en vue la création d'une Eglise Orthodoxe Locale". Mais comment l'OLTR peut elle contribuer à ce rapprochement ? Voilà la question essentielle. Après 10 mois d'existence le nombre de membres ne cesse d'augmenter et notre association se sent reconforté par les nombreux témoignages d'amitié et de soutien qu'elle reçoit. Même si ces personnes ne veulent pas ou ne peuvent pas s'exprimer au grand jour par peur de représailles, elles sont une force non négligeable qui considèrent que le travail accompli est bénéfique. C'est en premier lieu un travail de partage d'idées au travers des tables rondes qui ont montré un vif intérêt de la part de l'auditoire reposant sur des discussions aussi qualitatives que quantitatives laissant libre expression à toutes les idées. Puis il s'agit aussi d'un travail d'informations et de diffusion. L'accès à l'Internet donne aujourd'hui de grandes opportunités de diffusions : ainsi l'OLTR a créé son propre site qui, en quelques semaines a vu sa fréquentation augmenter considérablement. La rédaction de notre bulletin reçoit en permanence des demandes pour que nous le diffusions encore mieux : à cet effet, et pour mieux vous satisfaire nous avons décidé d'en imprimer un grand nombre qui seront envoyées prochainement dans les paroisses. Pour continuer à œuvrer vers le rassemblement des trois juridictions de tradition russe, le service de communication de l'OLTR s'appuie sur trois pôles : réalité, réactivité et objectivité.

Alexis Tchertkoff, Rédacteur

Le mot du directeur de la publication

Constantinople ou Moscou ?

La lettre publique du moine Sabbas, adressée depuis la Russie à Mgr Gabriel, pour l'informer de son passage sous la juridiction du patriarcat de Moscou nous interpelle tous. Par-delà l'émotion ressentie à la lecture de ce texte digne et fort, écrit par un homme jeune, né en France, et que bien d'entre nous ont vu grandir rue Daru, il me semble désormais essentiel de poser le problème sans détour ni esprit de polémique.

Notre archevêché est depuis plusieurs décennies sous la juridiction qui se voulait provisoire du patriarcat de Constantinople. L'emprise du pouvoir athée sur l'Eglise de Russie avait poussé en son temps le métropolitain Euloge à solliciter la protection, je le répète, provisoire, du Phanar. Protection qui fut accordée, finalement, en 1931 mais révoquée en 1965 lorsque S. S. Athénagoras reconnu *de facto* l'autorité naturelle de l'Eglise russe sur notre archevêché et nous renvoya, pour ainsi dire, à Moscou. Les instances dirigeantes de la rue Daru avaient alors estimé, à juste titre, que ce retour était prématuré et demandèrent à Constantinople de revenir sur sa décision. Ce qui fut fait après moult hésitations et avec une modification notable de la situation initiale, puisque l'archevêché était placé en position de subordination nouvelle à la Métropole de l'Eglise grecque, en France.

Ce rappel historique étant fait, revenons à notre attachement actuel à Constantinople, autrement dit à Istanbul. Oh, Constantinople existe bel et bien, mais dans nos cœurs seulement. Sa chute « est un malheur personnel qui nous est arrivé hier » disait joliment le prince Bibesco. Notre *Constantinograd* de Saint Jean Chrysostome est un rêve plein de sanglots et de majesté.

Cette situation paradoxale pour un diocèse russe d'aujourd'hui se justifiait, nous l'avons vu, par des événements politiques sans équivalent dans l'histoire. Evénements dont les

conséquences ont perduré jusqu'à la chute du communisme, en 1991, mais dont le souvenir hante encore nos esprits et nous empêche de nous libérer de l'emprise débiliteuse qu'exerce sur nos consciences le spectre de l'utopie meurtrière. Chacun sait que la Russie nouvelle n'est pas l'URSS, que bien des ennemis de la foi s'y sont convertis, que l'orthodoxie y est en pleine renaissance, que l'amour du Christ y pénètre toutes les couches de la population. Nous pourrions profiter de ce nouvel essor, afin de mieux témoigner de l'orthodoxie là où nous sommes, nous adosser à la grande Eglise russe, comme ce fut le cas avant 1917, retrouver une vie chrétienne normale au lieu de nous débattre dans des difficultés qui n'ont plus de raison d'être, puisque nous n'avons plus d'ennemi irréductible, mais des frères qui ne demandent qu'à nous aimer. Si nous ne rentrons pas dans le giron de notre Eglise mère, c'est que cet ennemi est désormais en nous-mêmes, qu'il vit tapi dans nos cœurs. Voilà pourquoi notre si regretté archevêque Serge (Konovaloff) avait entrepris des actions discrètes mais concrètes en vue d'un rapprochement décisif avec Moscou.

Être ou ne pas être sous la juridiction du patriarche de toutes les Russies ? Certains d'entre nous s'interrogent encore à ce sujet, comme si nous étions au temps de la guerre froide. En ce temps-là, j'étais moi aussi contre Moscou et je l'assume. Mais n'est-il pas étrange de garder cette posture aujourd'hui ? Ne sommes-nous pas les dernières pousses sur une branche de l'Eglise russe arrachée par la tempête bolchevique ? Avons-nous oublié de quelle belle manière nos parents et grands-parents ont porté la Russie éternelle dans leur cœur meurtri par les épreuves de l'exil ? Ne voyons-nous pas le retour en gloire tant espéré de la Sainte Russie ? Souvenons-nous de qui nous viennent les icônes de notre cathédrale. Nous sommes les porteurs d'une glorieuse mémoire ; les dépositaires d'un trésor sacré. L'Eglise russe, notre mère, a donné en soixante-dix ans de communisme plus de martyrs de la foi que l'ensemble de la chrétienté

en deux mille ans d'histoire. Nos nouveaux martyrs sont aujourd'hui glorifiés dans toutes les paroisses de Russie et non plus en Occident seulement. Nous avons besoin de notre Eglise autant qu'elle a besoin de nous. Car elle sait combien notre expérience de la liberté est précieuse pour ceux de nos frères qui ont vécu sous le joug sanglant de l'antéchrist.

Je m'adresse, avant tout, à ceux qui hésitent, qui ont peur de se tromper, qui pensent que passer sous la juridiction de Moscou peut être « dangereux », qui ont gardé au fond de leur cœur un sentiment de méfiance, qui pensent que l'Eglise russe est toujours contrôlée par le KGB. J'étais moi-même de ceux-là. Du temps de l'URSS, j'ai publié dans le *Figaro Magazine* plusieurs articles hostiles au patriarcat de Moscou et au patriarche lui-même. J'ai changé parce que les temps ont changé, parce que la Russie s'est libérée, parce qu'il est du devoir de tout chrétien de pardonner, de prier pour le salut de l'âme de ses ennemis, de demander pardon pour ses propres péchés, de chercher la concorde et l'union plutôt que la discorde et l'affrontement.

L'émigration russe a reçu de Dieu une mission qu'il nous faut aujourd'hui mener à son terme. Les adversaires de l'union nous accusent de nationalisme alors qu'aucune Eglise n'est plus multiethnique que la russe. Aucune n'est plus consciente de la nécessité d'une organisation territoriale de l'Eglise et elle est la seule Eglise mère qui place expressément la métropole qu'elle veut créer dans la perspective de l'Eglise Locale. La seule enfin qui reconnaît une spécificité particulière à ses diocèses ouest-européens en leur proposant un statut d'auto-administration. Nous voulons réunir en un seul bouquet les branches dispersées par les aléas de l'émigration. Ce sont ceux qui repoussent une main fraternelle et s'obstinent à refuser de considérer l'appel de S. S. Alexis II qui nous mènent à la division et au scandale.

Les pourparlers entre le patriarcat de Moscou et l'Eglise hors frontières sont en bonne voie, leur conclusion heureuse est proche. L'heure de vérité va sonner. Frères et sœurs en Christ, prions pour qu'une Métropole de l'Eglise russe en Europe occidentale, réunissant toutes les juridictions actuelles, voie le jour.

Victor Loupan

Membre fondateur de l'OLTR
Responsable de la communication et des relations avec les médias

Actualité

Une évolution dans le dialogue entre le Patriarcat de Moscou et l'Eglise Russe Hors-Frontières

Après une certaine euphorie au début de ce dialogue, celui-ci a atteint sa vitesse de croisière avec la troisième réunion de la commission mixte de dialogue les 17-19 novembre. *«Il est probable que cette session commune ne sera pas la dernière, c'est un processus vivant, qui réclame un développement»*, a souligné l'archevêque Marc, président de la commission de l'ERHF. Auparavant, le Concile Épiscopal de l'Eglise Russe, qui s'est tenu le 3-8 octobre, avait approuvé les documents établis lors des deux premières réunions des commissions et avait statué: *«Après la fin du travail des Commissions, après l'accord bipartite sur les documents établis, confier au Synode, sur la base des avis exposés lors du présent Concile, d'accomplir l'acte canonique par lequel sera rétablie la Communion Eucharistique et l'unité»*. En confiant cette tâche au Synode, les évêques supposent donc que cette unité sera atteinte avant la fin du délai de 4 ans, à l'issue duquel le Concile se réunira à nouveau. Le 5 novembre c'était au tour du Synode des Evêques de l'ERHF d'approuver les documents des commissions. Le Synode précisa également que le Concile de l'ERHF auquel seraient soumis ces documents aura lieu dans un délai de deux ans. L'archevêque Marc a expliqué les raisons d'un tel délai: *«Vous comprenez, chez nous, la situation est bien plus compliquée qu'ici [en Russie – NDR], parce qu'il y a des forces qui agissent contre le mouvement [de réconciliation – NDR]. Aussi est-il nécessaire de convoquer un Concile de toute l'Eglise Hors-Frontière, incluant des prêtres et des laïcs»*. Il a également précisé les dates du Concile: fin 2005 – début 2006. Commentant cette décision, le Patriarche de Moscou Alexis II a indiqué qu'*«il serait prématuré de fixer aujourd'hui un calendrier concret. Mais il nous faut espérer car la vertu de l'espoir est inhérente aux chrétiens, l'Apôtre nous dit que l'espérance ne trompe point (Rom. V-5)»*. En ce qui concerne les modalités de la réunion entre la Patriarcat et l'ERHF, le métropolitaine Cyrille, responsable des relations extérieures du Patriarcat a indiqué dans une interview accordée à Victor Loupan et publiée le 4 novembre dans *La Pensée Russe* qu'il s'agira en premier lieu de conserver la structure actuelle de l'ERHF en tant que *«partie auto-administrée de l'Eglise russe locale unie»*. *«Quant à la manière dont*

se développeront les relations entre les structures administratives parallèles existant en Europe occidentale, en Amérique et ailleurs, nous le verrons bien avec le temps», a-t-il ajouté.

Une stagnation des relations entre l'Eglise Russe et l'Exarchat russe de Constantinople

Dans son interview le métropolitaine Cyrille a également souligné que la proposition du Patriarche Alexis de former en Europe Occidentale une métropole auto-administrée sur la base des évêchés de tradition russe, y compris l'Exarchat, n'est nullement caduque, mais exprime la position de principe de l'Eglise Russe, selon laquelle c'est la diaspora elle-même, s'appuyant sur l'aide des Eglises-Mères, qui doit construire son Eglise Locale. Mgr Cyrille a communiqué à Victor Loupan le texte du projet de statuts de la Métropole, élaboré dans un dialogue avec l'archevêque Serge de bienheureuse mémoire. Ce texte sera l'objet d'une prochaine Table Ronde de l'OLTR. Cependant, les instances dirigeantes de l'Exarchat, par le biais du mensuel *Service Orthodoxe de Presse*, puis dans une Déclaration du Conseil de l'Archevêché, ont mis en doute le fait que le projet présenté par le métropolitaine Cyrille ait été créé en collaboration avec l'archevêque Serge, et ont affirmé que les pourparlers avec le Patriarcat de Moscou à ce sujet avaient été effectués de la propre initiative d'un groupe restreint de l'entourage du défunt archevêque Serge, de bienheureuse mémoire. Le SOP a également accusé le métropolitaine Cyrille de vouloir spolier les biens qui appartiendraient à l'Exarchat de Constantinople. Il convient néanmoins de prendre avec précaution les affirmations du SOP, dont l'inexactitude a été démontrée récemment par une intervention du Secrétaire du Conseil de l'Exarchat en place à l'époque des faits (voir plus bas). En ce qui concerne la réponse à la proposition du Patriarche Alexis II, actualisée dans l'interview du métropolitaine Cyrille, il faut souligner que le 1^{er} novembre dernier, lors d'une assemblée pastorale de l'Exarchat, répondant à une question concernant ses intentions exprimées lors de l'AG électorale en mai 2003 d'*«établir des instances de dialogue et de concertation, tant à l'intérieur même de l'Archevêché, qu'avec le Patriarcat de Moscou»* (discours de *locum tenens*), l'archevêque Gabriel a affirmé avoir, depuis son élection, effectué une consultation lors de ses visites dans les paroisses de l'Exarchat. Cette consultation aurait

Le mot du président

Qui est mon évêque?

Dans l'Eglise, l'évêque est un personnage central. Avec son troupeau, il forme l'Eglise, non pas une partie de l'Eglise mais l'Eglise dans sa plénitude. "Que là où paraît l'évêque, que là soit la communauté, de même que là où est le Christ Jésus, là est l'Eglise catholique" (Ignace d'Antioche.)

Mais qui donc est mon évêque? La réponse à cette question est, en principe, simple: c'est l'évêque du diocèse où je réside. Mais dans nos pays de l'Europe de l'Ouest il n'est pas évident d'y répondre, car il y a plusieurs diocèses dans l'endroit où je réside. Si l'on est grec, ou d'origine grecque, on se rattachera sans doute à l'évêque de l'Eglise de Constantinople, à celui de l'Eglise de Roumanie si l'on se sent roumain, etc... Mais si l'on est russe, ou d'origine russe, il faudra choisir entre l'évêque de l'Eglise de Russie, celui de l'Archevêché, rattaché à l'Eglise de Constantinople, ou l'évêque de l'Eglise russe hors frontières, rattaché à un synode autonome, situé aux Etats Unis. Et si l'on est orthodoxe de souche purement locale, il faudra bien choisir son évêque parmi tous ceux qui exercent leur juridiction en ces lieux.

Cette situation est évidemment anormale, voire même scandaleuse, il est de notre devoir de lutter contre ce péché collectif. Le primat de l'Eglise de Russie a proposé de réunir les trois composantes issues de l'Eglise russe. C'est une démarche d'union, pas de division. Mais pour que les orthodoxes appartenant aux trois juridictions d'origine russe acceptent de s'unir, il faut qu'ils se reconnaissent comme frères, s'acceptent mutuellement comme ils sont, et renoncent à prétendre à être les seuls à avoir raison. Puissent les forces d'union triompher !

Il serait alors possible, avec d'autant plus de conviction, de proposer humblement aux autres juridictions de progresser dans la voie de la réunion de tous, chacun gardant ses spécificités et ses richesses, de façon à ce que nous renoncions ensemble, à ce péché de division de l'Eglise du Christ.

Séraphin Rehbinder, Président de l'OLTR

«montré, dans l'ensemble, que, si nous voulons garder l'unité de l'Archevêché, nous ne devons pas commencer une aventure juridictionnelle». Cependant, dans une lettre adressée au Patriarche de Moscou Alexis en mai 2003 et qui n'a été rendue publique que récemment, l'archevêque Gabriel avait dit vouloir «engager une concertation et de procéder à un échange d'opinions, la plus large possible, afin de donner à Votre Sainteté une réponse reflétant l'appréciation du plérôme [plénitude – NDR] de notre diocèse». Bien qu'on n'ait point pu constater la création d'une quelconque *instance* de large concertation et d'échange d'opinion, c'est «l'appréciation du plérôme du diocèse» que le Conseil de l'Exarchat semble vouloir exprimer dans sa récente Déclaration en affirmant que la proposition du Patriarche Alexis est contraire aux normes ecclésiologiques et en reniant son appartenance historique à l'Eglise Russe, appartenance qui avait été, rappelons-le, interrompue pour des raisons conjoncturelles – historiques et politiques. La métropole dont la création était proposée par le Patriarche Alexis II n'était d'ailleurs conçue qu'en vue de se fonder à l'avenir dans une Eglise locale autocéphale. À ce sujet, Mgr Cyrille a répété dans son interview ses regrets, exprimé déjà lors du Concile Épiscopal de l'Eglise Russe, à propos du procès d'intention fait par les nouveaux dirigeants de l'Exarchat à l'appel historique du Patriarche. Il avait également exprimé son amertume à propos du processus de distanciation que

l'on peut voir dans l'Exarchat vis-à-vis de l'Eglise russe. Nous pouvons effectivement constater avec inquiétude des cas d'interdictions faites à des prêtres du diocèse de Chersonèse (Patriarcat de Moscou) de célébrer dans des paroisses de l'Exarchat. Des nouvelles inquiétantes nous parviennent également d'une paroisse de province – la paroisse de la Protection de la Mère de Dieu et de Saint Alexandre Nevsky (Biarritz), dont le Recteur avait notoirement accueilli avec joie et espoir l'appel du Primat de l'Eglise russe. Ce prêtre a récemment été suspendu de ses fonctions et interdit *a divinis*, pour avoir, selon un communiqué de l'Administration Diocésaine, «fait preuve d'irrévérence et transgressé la discipline ecclésiastique, répandu des calomnies et mensonges à l'égard de sa hiérarchie et perturbé le calme dans la vie de la paroisse». Cependant la situation est reflétée différemment par des paroissiens, qui font état de provocations de la part de membres du Conseil Paroissial, en conflit avec leur Recteur, et d'infructueuses pressions pour le pousser au départ.

On ne peut que s'étonner avec amertume de l'affirmation du Conseil de l'Exarchat selon laquelle il serait un tort de supposer «un changement dans l'orientation de l'Archevêché».

Les documents, interventions et articles cités ici sont disponibles dans leur intégralité sur le Site de l'OLTR, rubrique «Chroniques».

Alexis Tchertkoff

Moine Sabbas

Nous vous signalons l'adresse du
Site Internet de l'OLTR
<http://oltr.france-orthodoxe.net/>

LETTRE OUVERTE au SOP

Paris, le 20 décembre 2004

Messieurs,

Dans votre numéro 293 du SOP au 2ème paragraphe de la page 9 vous écrivez:

"...jusqu'à sa rencontre, le 15 février 2004 à Zurich, avec le Métropolite Cyrille restée secrète à la demande de ce dernier..."

"...le Métropolite Cyrille a également fait savoir que le Patriarcat de Moscou entendait s'approprier non seulement les églises russes construites à l'étranger avant la révolution de 1917 mais aussi d'autres églises telle l'église et l'Institut Saint Serge à Paris"

Ayant participé à cette rencontre du 15 février 2004 et ayant récapitulé tous les points de cette rencontre le lundi 23 février en réunion de l'Administration Diocésaine avec SEm l'Archevêque Gabriel et O. Lavroff, j'eus lors de cette dernière réunion la confirmation d'une compréhension identique à la mienne de l'archevêque Gabriel. Sachant votre attachement à la vérité de vos écrits je vous apporte les précisions suivantes.

Dès l'ouverture de la réunion du 15 février le Métropolitain Cyrille a posé, à l'Archevêque Gabriel, la question "Souhaitez-vous que notre rencontre reste secrète ou non.? C'est à vous de la décider car cela m'est indifférent. Dans le cas ou elle donnerait lieu à des communications je souhaite que les termes en aient obtenus notre accord mutuel préalable".

SEm l'Archevêque Gabriel déclara qu'il "souhaitait dire à son Conseil de l'Archevêché que la rencontre avait eu lieu mais qu'il ne souhaitait pas en divulguer la teneur en la gardant confidentielle." Le Métropolitain en a pris acte.

En ce qui concerne l'appropriation des églises de l'Archevêché j'ai retenu les propos suivants du Métropolitain Cyrille.

" Le Patriarcat de Moscou considère que les paroisses faisant partie de l'Archevêché de SEm le Métropolitain Euloge font toujours canoniquement partie de l'Eglise Russe. Par conséquent si des paroisses existant à l'époque de SEm le Métropolitain Euloge et les clercs les desservant actuellement souhaitent et demandent à être sous l'omophore du Patriarcat de Moscou celui-ci ne leur demandera pas de congés canoniques. Par contre si des paroisses créées plus tard avec des convertis francophones, ou autres, demandent à passer sous l'omophore du Patriarcat de Moscou celui-ci leur demandera des congés canoniques."

Le sens de votre texte ne doit pas correspondre, je pense, à ce qui a été dit le 15 février 2004

* * *

Dans le même numéro du SOP, à la page 8 vous écrivez

"...le secrétaire du Conseil de l'Archevêché Michel Sollogoub a fait savoir que ni les archives de l'Archevêque Serge, ni les archives de l'Administration Diocésaine n'avaient conservé trace d'un projet de statuts détaillés, qui aurait été élaboré par l'Archevêque Serge à l'intention du patriarcat de Moscou. Par contre, a-t-on appris de bonne source, il a été trouvé dans le bureau de l'Archevêque Serge un bref document émanant d'un groupe restreint de membres de la commission "Avenir de l'Archevêché", dressant les grandes lignes d'un tel projet et portant, à l'intention de l'Archevêque Serge la mention "voici ce qu'il faut transmettre

au Métropolitain Cyrille". Ce document n'a jamais été présenté, ni discuté, ni a fortiori approuvé, ni devant l'ensemble de la commission ni devant le Conseil de l'Archevêché, tant du vivant qu'après la mort de l'Archevêque Serge.

En préambule des discussions de fond de la rencontre du 15 février 2004 à Zurich, tout de suite après l'accord sur la teneur des discussions, j'ai noté que SEm l'Archevêque Gabriel a fait la déclaration suivante:

Notre rencontre doit être sous le signe de la franchise, de la sincérité et de l'honnêteté. Vous pouvez me parler d'autant plus librement et complètement que je suis au courant de tout car j'ai trouvé les papiers de l'Archevêque Serge dans son bureau et que de plus le fils de Mgr Serge, Volodia Konovalov m'a raconté tout ce que son père élaborait et discutait avec vous.

Conformément à son souhait en réunion SEm l'Archevêque Gabriel n'a peut-être pas souhaité divulguer ce qu'il avait trouvé et la teneur exacte des confidences du fils de Mgr Serge.

En ce qui concerne la "Commission pour l'Avenir de l'Archevêché" je vous suggère de vous rapprocher du secrétaire du Conseil de l'Archevêché qui pourrait certainement retrouver le Compte Rendu de la réunion du Conseil de l'Archevêché du 14 mars 2002 où il est fait mention au paragraphe 3 intitulé "Commission pour l'Avenir de l'Archevêché":

Le rapporteur de la Commission le père Vladimir Yagello remet au Conseil deux textes intitulés:

*- les bases incontournables de l'Archevêché
- propositions à retenir pour l'avenir de l'Archevêché*

Le Compte Rendu de cette réunion qui a été diffusé à tous les membres du Conseil y compris aux absents de ce jour, a été approuvé entre autres par SExc l'Evêque Gabriel, le père Jean Gueit, A. Nivière et les autres présents. Ce Compte Rendu a été approuvé par le Conseil et signé par l'Archevêque Serge.

* * *

En espérant que ces précisions ponctuelles permettront de contribuer à l'objectivité des faits. Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Basile de Tiesenhausen

Réflexions

"Où se cache notre synodalité ?"

par Emilie Van Taack

L'institution des synodes, apparue, dans l'histoire de l'Eglise, en même temps que les circonscriptions métropolitaines, et qui fait le lien entre l' «Eglise locale », c'est-à-dire la synaxe eucharistique présidée par l'Evêque, et « l'Eglise répandue à travers tout l'Univers[1] », est indispensable à l'édification et au fonctionnement orthodoxe de l'Eglise, Corps du Christ.

C'est par elle en effet que chaque Eglise, dans la personne de son Evêque, vérifie, affirme et éprouve son appartenance à l'Eglise comme « unité des Evêques établis jusqu'aux extrémités de la terre, [parce qu'étant] dans la pensée (γνωμη) de Jésus Christ[2] ». **Par elle se vérifie la catholicité de l'Eglise, comme « unanimité »**, selon le mot de saint Cyprien, de pensée, de foi, et de volonté, comme « unité d'identité[3] », **comme libre circulation** ou «périchorèse » (περιχωρησις) **d'illumination, d'obéissance et d'amour**, qui lie les Evêques, à l'image des Personnes dans le Dieu Un dans la Trinité : « De là vient l'unité des Evêques qui, bien que nombreux, constituent une unité en raison de l'identité de leur manière de penser (γνωμη)[4] ».

Or dans l'Archevêché des Eglises orthodoxes russes en Europe occidentale, tant l'existence que l'activité du synode font problème. Tout d'abord parce que les deux Evêques qui pourraient le composer[5], en plus de monseigneur Gabriel, sont « retirés des affaires » : l'un se tient – ou est tenu - volontairement à l'écart, et l'autre est malade. Le conseil diocésain instauré par les statuts en vigueur est réduit aux six membres du clergé et aux six laïques élus[6] qui y siègent avec eux, et pour cette raison ne peut faire office de synode dans le sens canonique du mot... En effet « **la composition épiscopale du synode s'impose**, du point de vue ecclésiologique, du fait que l'Evêque est, en tant que président de l'Eucharistie, celui qui exprime l'unité, aussi bien de l'Eglise locale[7] en elle-même, que son unité avec les autres Eglises locales[8],» « la vérité de l'Eglise étant indissolublement liée au charisme du sacerdoce et, pour cela, conservée par les Evêques.[9] »

Même si les deux Evêques auxiliaires étaient en fonction, tant au plan

administratif qu'eucharistique, c'est en fait *le synode de l'Eglise de Constantinople* qui pourrait et devrait jouer réellement ce rôle de vérification pour l'Archevêché. Mais c'est hélas une relation toute théorique qui unit l'Archevêché à ce synode, un lien purement juridique, comme un « laisser passer » juridictionnel, qui autorise « en toute bonne conscience canonique » l'Archevêché à poursuivre une existence indépendante, en toute légalité ecclésiastique.

Constantinople, pour diverses raisons, se garde bien de donner à ce lien purement formel, que justifie évidemment ses prétentions sur la diaspora, le contenu plus réel d'une *synodalité réellement vécue*. Dans les circonstances actuelles, un tel lien serait perçu par l'Archevêché comme (la trop fameuse « mainmise ») un amoindrissement - ou même une perte ! - de la dite liberté qui lui est (très stratégiquement) accordée en tant qu'Exarchat « autonome ». Mais l'isolement spirituel qui en résulte produit inévitablement un individualisme ecclésial qui sera fatal tant à sa survie qu'à sa fécondité.

L'AEOF pourrait avoir le rôle synodal que nous évoquons, mais ce n'est pour l'instant qu'une association régie par la loi de 1901, et elle n'a, en ce sens, aucun fondement canonique. Il s'agit d'une réalité transitoire. Quand à son activité, elle ne fait qu'approcher, et de très loin - tant s'en faut -, comme le montrent les circonstances, cette communion vivante qui devrait lier chaque Evêque au synode.

La tâche qui s'impose à nous de manière brûlante est donc celle-ci : *une réévaluation en profondeur de la conformité des statuts de l'Archevêché avec la lettre et avec l'esprit du Concile de 1917-1918* qui a ressuscité l'esprit de la synodalité orthodoxe telle que la vivait l'Eglise primitive, dans les circonstances dramatiques qui ont accouché du monde où nous vivons, concile dont on a pu dire récemment avec beaucoup de pertinence : « *Le concile local de Moscou a été, en 1917, un admirable précurseur de la redécouverte contemporaine de la synodalité fondamentale propre à l'Eglise de Dieu* [10]. »

[1] L'expression est de saint Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses*, 18, 23, cité page 121, note 4, in Métropolitaine Jean de Pergame (Zizioulas), *L'eucharistie, l'Evêque et l'Eglise*, DDB, Paris, 1994,

pages 161 à 173, que nous citons largement, toujours entre guillemets.

[2] Saint Ignace d'Antioche, *Aux éphésiens*, 3,2.

[3] Et non comme « unité additive » : cf. Zizioulas, page 166.

[4] Saint Cyprien, *Lettres* 52 à Antonin.

[5] Dans la forme que les statuts actuels appellent le « comité épiscopal ». Cf. Hyacinthe Destivelle, « L'application du concile local de Moscou en Europe occidentale », *Contacts*, n°205, Janvier-Mars 2004, page 91.

[6] Destivelle, page 90.

[7] Au sens défini plus haut.

[8] Métropolitaine Jean de Pergame (Zizioulas), « L'institution synodale comme âme de l'orthodoxie », dans *ISTINA*, XLVII, 2002, n°1, pages 14 à 44.

[9] Zizioulas, op. cit. page 169, renvoyant à saint Irénée, *Adv. Haer.* IV, 26, 2.

[10] Hervé Legrand, « *La synodalité mise en œuvre par le concile local de l'Eglise Orthodoxe russe de 1917-1918.* » Colloque de Bose, Septembre 2003.

Emilie Van Taack

"Interrogations" par Basile de Tiesenhausen

Votre Eminence et cher Monseigneur Gabriel,

C'est avec émotion et inquiétude que je prends la plume pour partager avec vous les interrogations provenant des fidèles de notre Archevêché. Interrogations qui me troublent et qui ne me paraissent pas devoir correspondre à la réalité que je sais vous être chère.

Ce sont pourtant des questions simples comme celles ci :

- SEM l'Archevêque Serge avait, avec la bénédiction de Sa Sainteté le Patriarche Œcuménique, fait la démarche, nouvelle en 1995, pour rétablir la communion eucharistique, appelée des vœux de tous, entre l'Archevêché et le Patriarcat de Moscou. Je me souviens encore de l'enthousiasme de la délégation qui partait à Moscou préparer le premier voyage de SEM l'Archevêque Serge. Le père Boris Bobrinskoy, le père Jean Gueit et bien d'autres en étaient. Cette communion eucharistique a été suivie de contacts positifs, et par exemple, à la demande expresse de Mgr Serge un jeune prêtre du Patriarcat de Moscou

étudiant à l'Institut de Théologie Saint-Serge à Paris fut "prêté" à l'Archevêché pour desservir la paroisse d'Asnières. Ce prêtre, le **hiéromoine Nestor**, donna, pendant des années, toute satisfaction à Mgr Serge et les paroissiens eux-mêmes débordaient de louanges pour ce pasteur qui devint le recteur de cette paroisse de notre Archevêché. Paroissiens qui me déversèrent des torrents de regrets quand, le temps passant, le Patriarcat de Moscou voulut récupérer ce hiéromoine paternellement mais provisoirement "prêté". Or, en juillet dernier, des malveillants, probablement, ont répandu le bruit que vous aviez interdit la concélébration au père Nestor à Asnières le jour de la fête patronale. Que vous aviez même cherché à lui interdire l'accès de cette église à laquelle il avait apporté, avec la bénédiction de Mgr Serge tant d'amour et d'efforts. Ces mêmes, ou d'autres, ont enfoncé plus tard le clou, cherchant probablement à vous nuire, en disant que vous aviez également interdit la concélébration à un autre prêtre du Patriarcat de Moscou, le **père Michel Ossorguine**, à Saint-Serge, le jour anniversaire de son ordination. Or nous sommes dans le Patriarcat de Constantinople qui est en communion avec le Patriarcat de Moscou. Notre Archevêché a rétabli cette communion en 1995 et vous-mêmes avez confirmé votre propre élan dans ce sens en allant solennellement concélébrer avec SEM l'Archevêque Innocent à l'église de trois Saints Hiérarques, rue Pétel à Paris. Alors, Votre Eminence, ne vous laissez pas déborder par ce qui ne peut être que de faux bruits. Démentez haut et clair ce qui vous est si mal attribué. Ne laissez pas s'insinuer le doute que cela aurait pu être vrai, cela serait si grave.

- A la réunion pastorale du 1^{er} novembre dernier vous avez rappelé qu'en réponse aux innombrables lettres qui vous étaient parvenues (suite à la lettre du 1 avril 2003 du Patriarche Alexis II de Moscou) et qui vous demandaient connaissance du sujet et débats vous avez rendu visite à plusieurs paroisses et y avez procédé à des interrogations personnelles en lieu et place de tout débat public ouvert à tous. **Toulouse** a été l'une de vos visites en 2003. Et à votre retour vous avez dit à l'Administration Diocésaine (de l'époque) : "*Je suis étonné mais convaincu. La grande majorité des fidèles est composée de slaves (bulgares, moldaves, ukrainiens, russes) et contrairement à ce qui m'avait été dit avant, ces fidèles apprécient le père Emmanuel et le défendent. J'ai parlé avec lui. Il n'est pas mal.*" En mars 2004

le père Emmanuel a écrit à l'Archevêché pour l'informer de la situation à Toulouse et demander des instructions suite à la démission d'une partie du Conseil Paroissial. Vous lui avez répondu en lui donnant instruction de procéder conformément à la loi et en l'absence du père Serge de présider les assemblées correspondantes. A ma connaissance le père Emmanuel a suivi vos instructions. C'est là que des trublions en profitèrent pour dénigrer la suite apportée et que je pense vous devez démentir. Cette suite est que dès la tenue de l'Assemblée Générale de l'Archevêché du 1 mai 2004 et des changements des instances dirigeantes de l'Archevêché vous auriez écrit au père Emmanuel pour lui interdire de célébrer à Toulouse à dater du 1^{er} septembre 2004 et en attendant de lui interdire toute homélie, toute déclaration, et, comble de l'in vraisemblance, de "libérer les lieux impérativement au 1^{er} septembre 2004" (que venait-il donc de faire de nouveau et de si grave ?). Vous auriez annulé l'Assemblée Générale, tenue en accord avec vous, pour en faire tenir une autre destinée à élire une autre équipe au Conseil Paroissial. En conclusion une trentaine de fidèles privés de vote à la dernière Assemblée Paroissiale auraient rejoint l'Eglise Serbe à Toulouse. Votre Eminence ce n'est peut être que des "on dit" mais, vous connaissant, je sais que cela n'a pu se produire sauf événements très graves. S'il y en a eu, il faut les faire connaître pour votre crédibilité.

Basile de Tiesenhausen

Groupe de discussion

Nous vous signalons l'existence d'un groupe de discussion Internet, où sont regroupés tous les documents et interventions publiés depuis la lettre du patriarche Alexis II du 1 avril 2003. Chacun peut s'y exprimer librement, et exposer son point de vue sur le rapprochement des trois branches de l'Église russe en Europe occidentale dans la perspective de créer à terme une Église locale.

Attention : ce groupe de discussion n'est pas le site officiel de l'OLTR. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Pour vous abonner, envoyez un message à l'adresse suivante :

orthodoxierusseoccident-subscribe@yahoogroupes.fr

Pages d'histoire

1931 : les raisons d'une scission

En 1927 le métropolite Serge, remplaçant du *locum tenens* du siège patriarcal de l'Église russe, réclama au métropolite Euloge un engagement de loyauté de tous les membres du clergé russe en Europe Occidentale envers le gouvernement soviétique. Pour sauvegarder ses relations avec le patriarcat Mgr Euloge accepta cette injonction. Toutefois il précisa que «loyauté» ne peut signifier ici que «*la non-politisation de l'Église d'émigration*». La séparation que craignait Mgr Euloge eut néanmoins lieu. En 1930, sa participation à des prières organisées par l'église anglicane pour la Russie souffrante fut interprétée par Mgr Serge comme un acte politique. Il adressa à Mgr Euloge un décret le démissionnant de sa fonction. Le 29 juin 1930, le Conseil Épiscopal de la Métropole, puis l'Assemblée diocésaine, demandèrent à Mgr Serge d'annuler sa décision, l'Assemblée ajoutant que, dans le cas contraire, l'évêché devra se considérer comme autonome. Mgr Euloge envoya en juillet une lettre en ce sens à Mgr Serge qui persista dans sa décision. Mgr Euloge décida d'en appeler au patriarcat de Constantinople. En dépit des protestations de plusieurs membres du Synode de ce patriarcat, c'est l'opinion du patriarche Photius II qui domina. Le 17 février 1931, sur le territoire de l'exarchat du patriarche de Constantinople en Europe Occidentale, se créa un autre exarchat du même patriarche de Constantinople, défini dans le Tomos patriarcal comme «*exarchat temporaire russe en Europe Occidentale du patriarche Œcuménique*», créé en accord avec «*la décision de l'assemblée diocésaine et du conseil diocésain, qui ont jugé anormale et menaçante la situation dans laquelle risquent de se retrouver les paroisses russes en Europe Occidentale*». Seuls le caractère temporaire et la situation exceptionnelle de l'Église russe justifiaient l'établissement anormal de deux entités d'un même patriarcat sur un même territoire.

Quels furent les fondements canoniques de l'acte de séparation de l'Église russe et de la demande de protection de patriarcat de Constantinople?

Le décret №362 du 7/20 novembre 1920, émis par les autorités dirigeantes de l'Église russe, étudie le cas des évêchés qui perdraient la possibilité de

communiquer avec les instances ecclésiastiques supérieures. Il est préconisé que ces évêchés s'organisent en entité autonome ou, dans le cas d'un seul évêché, qu'il se scinde en plusieurs évêchés pouvant s'organiser alors en une entité autonome.

En ce qui concerne l'appel au patriarche de Constantinople le canoniste Troitsky remarque à juste titre qu'un appel «à un tiers jugement» n'est possible qu'avec l'accord des deux partis en litige. Dans sa lettre à Mgr Serge, Mgr Euloge n'exprimait d'ailleurs pas l'intention de demander la protection du patriarcat de Constantinople, dont il avait auparavant à maintes reprises rejeté les prétentions injustifiées sur la diaspora et sur un rôle d'instance d'appel pan-ecclésiastique. Il exprimait uniquement l'intention de se conformer précisément au décret №362: diriger de façon autonome son évêché, en commémorant liturgiquement le *locum tenens* patriarcal. Selon le témoignage de Troitsky, datant de 1932, c'est l'Administration diocésaine de Mgr Euloge qui, pour des raisons de «mégalo manie», insista sur l'appel à Constantinople, afin de ne pas, en conformité exacte au décret, transformer l'évêché en métropole, ce qui supposait séparer l'évêché en diocèses indépendants.

Cependant, le décret №362, appliqué dans le contexte de l'époque, permettait de justifier l'acte de séparation. L'interview de Mgr Serge, donnée début 1930, dans laquelle il affirmait qu'il n'y avait pas, en Russie, de persécutions contre l'Église, témoigne clairement de sa dépendance vis-à-vis du pouvoir soviétique. Ainsi l'évêché de Mgr Euloge n'était pas en relations sans obstacles avec le siège patriarcal de Moscou. Cela justifiait l'application du décret №362. D'ailleurs, en juin 1926, dans le projet de sa déclaration de loyauté vis-à-vis de l'état soviétique, Mgr Serge écrivait : «*il faut établir une règle selon laquelle tout ecclésiastique, ne voulant pas prendre sur lui un engagement de citoyen envers l'état soviétique, devra être exclu du clergé du patriarcat de Moscou*». Ce point de vue fut rejeté par le Commissariat aux affaires intérieures et n'apparut donc pas dans le texte final de la déclaration en 1927. Néanmoins il avait été exprimé par Mgr Serge en septembre 1926 dans une lettre aux évêques à l'étranger. Commentant en 1945 la décision de Mgr Euloge, Mgr Vladimir écrivait à ce propos: «*C'est à cette indication, canoniquement indiscutable, qu'obéit le*

métropolitaine Euloge lorsque, dans les années 1929-1930, le métropolitain Serge exigea de nous une «loyauté» impossible vis-à-vis de l'état soviétique. Qu'un esprit si grand et clairvoyant que celui du défunt hiérarque puisse exiger de nous une telle chose, cela était une preuve directe du fait qu'il ne pouvait pas réellement nous administrer». Mgr Vladimir ajoutait: «cette impossibilité demeurera tant que les deux mondes idéologiques et juridiques que sont l'URSS d'un côté et le reste de la communauté internationale de l'autre, ne se mettront pas d'accord, de sorte que soit instaurée entre eux une communication libre». Ainsi le décret №362, appliqué dans le cadre de la «captivité de Babylone» de l'Église russe par le pouvoir soviétique, est l'acte, et, soulignons-le, le seul acte de droit ecclésiastique qui justifiait, mais justifiait pleinement, la séparation de «la Métropole russe de Paris». Le pouvoir soviétique disparu, la fidélité à la logique des actes des métropolitains Euloge et Vladimir voudrait que les paroisses qu'ils ont dirigés rétablissent la plénitude du lien canonique les unissant à leur Église-Mère – l'Église russe.

Moine Sabbas

BMECTE

(Ensemble)

La lettre de l'OLTR

(Bulletin intérieur)

13, rue Robert Lindet

75015 Paris

Directeur de la publication :

Victor Loupan

Rédacteur

Alexis Tchertkoff

Actualité, Courrier des lecteurs

Alexis Tchertkoff

clotr@yahoo.fr

Membres de la rédaction :

Archiprêtre Nicolas Rehbinder, moine Sabbas (Toutounov), Isabelle et Serge Kourdukoff, Nikita Krivochéine, Michel Milkovitch, Séraphin Rehbinder, Dimitri Schakhovskoy

DERNIERE MINUTE – DERNIERE MINUTE – DERNIERE MINUTE

Le père Anatole Rakovitch reçoit l'Ordre du mérite

Le 20 décembre 2004, en présence de nombreux paroissiens et amis, le maire du VIII^e arrondissement de Paris a remis l'Ordre du mérite au recteur de la cathédrale orthodoxe russe Saint Alexandre Nevski. Une réception animée et chaleureuse a suivi la partie officielle. L'OLTR se joint à cet hommage unanime et prie le père Anatole d'accepter ses plus sincères félicitations.

L'OLTR

Les orthodoxes établis en Europe occidentale vivent de plus en plus mal l'état de séparation en diverses "juridictions" de l'Église orthodoxe dans nos contrées, essentiellement suivant des critères nationaux. Dans leur composante d'origine russe, ils souffrent de divisions supplémentaires, issues des années noires où l'Église russe était sous domination d'un pouvoir activement antireligieux. Ils ont conscience que cette situation est contraire à la nature même de l'Église et qu'elle constitue un témoignage déplorable pour le monde qui nous entoure. Beaucoup estiment que le temps est venu, notamment après l'appel lancé par le primat de l'Église russe, de redoubler d'efforts pour parvenir à une organisation ecclésiastique plus conforme à notre foi. C'est dans cette optique qu'il faut considérer la naissance, le 31 mars 2004, d'une nouvelle association : l'OLTR (Orthodoxie Locale de Tradition Russe en Europe Occidentale). Son but est défini par ses statuts de la manière suivante : *Cette association a pour objet la promotion de l'Église Orthodoxe locale en Europe occidentale dans le maintien des traditions spirituelles et culturelles orthodoxes russes.* L'OLTR a été créée par des laïcs, fidèles de paroisses appartenant aux trois juridictions issues de l'Église russe en Europe. Ils veulent ainsi manifester leur attachement à l'héritage qu'ils ont reçu de leur Église d'origine, mais aussi de leurs aînés dans l'émigration. Les fondateurs de l'OLTR accordent une grande importance au maintien des formes de vie ecclésiastique élaborées par le Concile local de Russie en 1917-1918 et revendiquent l'héritage des grands théologiens de l'émigration russe. Mais ils reconnaissent qu'il existe en Europe occidentale des communautés d'autres traditions, toutes parfaitement légitimes. En conséquence, ils appellent de leurs vœux la création d'une véritable Église locale, autonome et multi-ethnique, qui pourrait rassembler tous ces groupes dans une structure unique, organisée conformément à l'ecclésiologie et aux canons de la Sainte Église orthodoxe. Bien évidemment, la nouvelle association ne peut, ni ne veut, se substituer aux instances propres à chaque Église existant actuellement. Mais elle se propose de faciliter les contacts et les échanges de vue, espère contribuer au rapprochement des positions des divers membres de l'Église orthodoxe en Europe occidentale et favoriser l'émergence d'une l'Église orthodoxe locale.

Président de l'OLTR : Séraphin Rehbinder

Siège social : 13, rue Robert Lindet – 75015 PARIS – France OrthodoxieLocaledeTraditionRusse@yahoo.fr

« OLTR »

Association pour l'ORTHODOXIE LOCALE de TRADITION RUSSE
en Europe Occidentale
(Association loi 1901)

OLTR : Siège social, 13, rue Robert Lindet – 75015 PARIS – France
OrthodoxieLocaledeTraditionRusse@yahoo.fr

Personne à contacter : Monsieur Serge KAPNIST – (33 1) 39 46 78 21
Fax : 01 48 44 60 16

DEMANDE D'ADHESION :

Je soussigné,

Nom :

Prénoms :

Adresse privée :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail Fax :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Situation de famille :

Nombre d'enfants, prénoms et dates de naissance* :

.....

Paroisse :

Adresse :

Responsabilité dans l'église :

Etudes* :

Carrière professionnelle* :

Décorations* :

Adresse professionnelle* :

Téléphone : Fax :

demande à adhérer à l'OLTR et m'engage à payer régulièrement sa cotisation annuelle (minimum – 20 €).

Nota : 1) les informations ci-dessus pourront figurer dans l'annuaire de l'Association.
2) Les mentions suivies d'un * sont souhaitables mais facultatives.)

Noms des deux parrains – membres de l'OLTR (en l'absence de parrains contacter le bureau):

1.

Signature :

2.

Signature :

Date : Signature du demandeur :

Décision du C.A. , date, signatures pour accord du Président et du Secrétaire Général :

.....